

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Compte-rendu de la réunion plénière du 23 janvier 2020

Régis Bayle introduit la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants. Il annonce que cette réunion constitue une « dernière séance » avant les élections municipales et le renouvellement des élus du PETR. Il s'estime fier du travail accompli par le Conseil de développement. Il est convaincu du rôle important des instances participatives dans la conduite de la démocratie locale.

➤ **Bilan du PETR pour l'année 2019**

Le projet de territoire doit être présenté au Conseil de développement après son vote en conseil syndical du PETR. Cet exercice est assez formel dans le cas du PETR Causses et Cévennes puisque que le Conseil de développement a élaboré le projet dans sa très grande partie. Le document de synthèse du projet de territoire est présenté avec un rappel des 4 axes stratégiques retenus.

Mission attractivité : Régis Bayle fait le bilan des actions menées par Amélie Grandjean et annonce son départ pour la communauté de communes du Piémont Cévenol. Il remercie chaleureusement Amélie pour la qualité de son travail et la dynamique qu'elle a su créer. Il annonce qu'un appel à candidature pour son remplacement est en cours.

CTE : il rappelle le rôle majeur de la commission transition énergétique du Conseil de développement et se questionne sur l'animation du contrat de transition écologique. Il informe que le PETR dispose de peu de moyens mais que la DDTM et l'ADEME sont facilitateurs, en rappelant qu'il y a beaucoup d'enjeux dans cette transition.

SCoT : il informe que la compétence a été transférée au PETR. Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document très structurant pour le développement du territoire qui ne se limite pas à l'urbanisme. Il faut le considérer comme un prolongement du projet de territoire pour inscrire dans la géographie du territoire nos ambitions. Il précise qu'il sera important que les résultats du SCoT soient à l'image du territoire.

➤ **Synthèse des échanges suite à la présentation de Régis Bayle**

René Ruer s'interroge sur le niveau d'information des élus du PETR par rapport au travail du conseil de développement. Il suggère de lancer un véritable travail de communication après les élections.

→ Régis Bayle répond que ce n'est pas tant le conseil de développement mais plutôt le PETR qui n'est pas encore bien identifié par les élus, car il peut apparaître comme une strate supplémentaire.

→Patrick Bénéfice estime que le plus gros du travail a été fait avec un PETR composé de 2 EPCI semblables et un conseil de développement en place. Cela lui semble très positif pour le prochain mandat.

→Amélie Grandjean précise que la communication du PETR a commencé avec un logo, une charte graphique, des lettres d'informations et une page dédiée sur chaque site web des 2 communautés de communes.

Il faudrait rapidement avoir un site internet pour trouver l'information rapidement (comptes-rendus, et informations pour les personnes souhaitant s'installer sur le territoire par exemple).

Plusieurs membres du conseil de développement s'interrogent sur le fonctionnement du PETR après les élections et souhaitent que le travail engagé ne soit pas perdu.

→L'idée est de passer le relais, et de signifier aux futurs élus la volonté de faire perdurer la dynamique positive impulsée au sein du conseil de développement.

François Pelon présente ensuite sa contribution au sein de la **commission communication** du PETR. Il rappelle que l'objectif est de faire-savoir les actions qui sont menées. Il pense qu'il est très important d'affirmer l'identité du PETR en utilisant systématiquement la charte graphique. Il suggère de trouver un nom à la lettre d'information. Il souhaite qu'à l'avenir, le travail de communication soit de plus en plus collectif entre les différentes commissions du conseil de développement et les personnes en charge de la communication.

Daniel Martinez et Jacques Reymondon font le bilan du travail de la **commission transition énergétique** et son implication dans le Contrat de Transition Ecologique. Ils font part de leur enthousiasme par rapport au travail accompli surtout vis-à-vis des entreprises locales, dont certaines vont pouvoir être aidées dans leurs travaux de rénovation énergétique. Ils donnent également l'exemple de la commune de Soudorgues, qui porte un projet de parc photovoltaïque avec une participation citoyenne. Le projet était bloqué en raison de démarches importantes à engager avec les services de l'Etat et les membres de la commission sont venus en appui pour faciliter le processus qui a pu ainsi redémarrer.

René Ruer demande comment les actions du CTE seront suivies.

→Anne Cazin indique que c'est le comité technique qui va suivre l'avancement des actions ainsi que les nouveaux projets. Le CTE est également doté d'un comité de pilotage qui aura pour rôle d'arbitrer les propositions du comité technique.

Bruno Montet rappelle le bilan de la **commission mobilité**, avec un important travail sur l'amélioration de la desserte en car (trajets vers Montpellier et Nîmes et trajets touristiques au Cirque de Navacelles et pour desservir le Mont Aigoual). Il explique que la commission a invité des techniciens des communautés de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises et du Piémont Cévenol afin de réfléchir à l'échelle du bassin d'emploi. La commission a également travaillé sur deux autres thématiques : la faisabilité d'installer une station d'avitaillement au Gaz Naturel Véhicule (GNV) et le projet d'aménagement d'un Pôle d'Echange Multimodal au Vigan.

→Laurent Gouardes rappelle que la commission s'est aussi interrogée sur les besoins en déplacement du côté de Millau pour les communes de ce bassin de vie, mais sans avoir encore de données disponibles.

→Patrick Bénéfice explique que la commune de Lasalle et les communes de la Vallée Borgne adhèrent et cotisent au syndicat de transport du bassin alésien. Il souhaiterait que le PETR puisse

accompagner ce groupe de communes pour obtenir, auprès de ce syndicat de transport, un meilleur service de desserte vers Alès.

Maryline Bertrand rapporte les travaux de la **commission tourisme** qui s'est concentrée sur la possibilité de devenir un « territoire vélo ». La commission a initié une réunion avec le conseiller départemental Martin Delord et les services en charge des itinéraires de pleine nature afin que le Département accepte le principe de baliser des boucles (alors que la doctrine en vigueur préconise uniquement des itinéraires). Ce principe a été accepté et le Pays Viganais pourra dorénavant proposer des boucles VTT pour différents niveaux de pratiquants. Elle précise que le secteur de l'Aigoual avait déjà pu faire ce travail dans le cadre du Pôle nature 4 saisons. Certains membres de la commission estiment que l'offre n'est pas homogène sur tout le territoire du PETR et qu'il manque des boucles sur le Pays Viganais. Elle termine en expliquant que le territoire manque d'hébergement haut de gamme pour des groupes de 10 à 15 personnes ainsi que de services spécifiques pour les sportifs (menus adaptés, services pour les vélos,...).

→Stéphane Malet est un peu surpris de la description de l'état des lieux sur le Pays viganais. Il estime que des circuits sont en place et que la collectivité a vraiment une politique ambitieuse sur cette thématique. Il précise que le développement a porté sur le VTT et non pas sur le vélo de route.

→Sylvie Pavlista fait part de son expérience dans le Lubéron où tout est fait pour faciliter la pratique du vélo de route, quel que soit le niveau des pratiquants. Elle a observé une forte fréquentation des itinéraires avec des personnes qui viennent en famille ou entre amis.

→Régis Bayle se réjouit du travail de la commission tourisme et de l'idée de créer un événementiel sur le vélo. Il espère que la nouvelle gouvernance permettra aux deux offices du tourisme de fusionner.

→Régis Valgalier suggère de profiter du Tour de France pour valoriser le cyclotourisme. Il rappelle que le projet de fusion entre les 3 offices du tourisme (Aigoual, Le Vigan et Ganges) a échoué il y a plusieurs années et il en garde une amertume.

Francine Arbus s'exprime à propos de l'étude réalisée par Mireille Gandin sur la diversification des formations au lycée du Vigan. Elle s'étonne que ce point n'ait pas été abordé et elle demande à ce que les conclusions de cette étude soient présentées aux élus et au conseil de développement.

→Régis Bayle répond que l'étude sera restituée en conseil syndical mais il rappelle que les conclusions de l'étude ont été rendues seulement à la mi-novembre, ce qui explique que cela n'ait pas été fait avant.

Laurent Gouardes annonce que la Filature du Mazel a un bureau disponible en espace partagé (coworking) dans la salle commune, lieu de rencontre et de repas.

A 20 heures, l'ordre du jour étant épuisé, les participants se retrouvent autour d'un apéritif convivial.